



pensions alimentaires élevé

Par **pistolero**, le **03/11/2011 à 12:52**

j ai divorcé en 2009 avec une petite fille de 3ans et j ai été un peu naïf lors de l'évaluation de la pension alimentaire réclamé par la mère. en effet elle me réclama 300 euros de pension et sur le fait j ai trouvé ca raisonnable et je ne me suis pas renseigné plus que ca . je constate maintenant que cet argent ne sers pas que a ma fille mais aussi a un prêt immobilier et diverses choses et aussi que ca situation a bien évolué financièrement . est t il possible de réévaluer une pension alimentaire pour la faire baisser ? merci d avance

Par **Domil**, le **03/11/2011 à 13:52**

[citation]je constate maintenant que cet argent ne sers pas que a ma fille [/citation] votre fille mange, s'habille, consomme de l'eau, de l'électricité, du chauffage, des produits d'entretien, des produits d'hygiène, de la vaisselle, augmente le loyer etc.
Vous ne pouvez donc rien constater.

Par **Louxor_91**, le **03/11/2011 à 19:16**

Bonjour 300€ ne me parait pas exceptionnel... et je ne vois pas comment vous pouvez calculer tout cela ? votre fille a 5 ans maintenant, elle consomme ! Combien de temps l'avez vous par mois ? lui payez vous d'autres choses de votre coté ?